

les cœurs qui battaient dans ces poitrines. Tout l'homme est là !

Pour De Lorimier, sans le montrer faisant l'énorme sacrifice de la séparation d'avec une épouse chérie qui s'évanouit entre ses bras, la veille de son supplice, sans le montrer, tournant le dos pour ne pas faiblir, repoussant presque cette chère ame que des parents rapportent à moitié morte et qui lui arrache la moitié de son cœur, sans le faire voir passant en prière le reste de la nuit après cette douloureuse entrevue et cherchant à faire prier avec lui son compagnon d'exécution, le pauvre huguenot français Hindelang, pourtant si brave, nous ne mettrons qu'une seule pièce sous les yeux de nos lecteurs. C'est la lettre qu'il écrivit pour ses compatriotes en cette nuit d'agonie : son testament politique. La se révélait toute la beauté de son âme, la droiture de ses intentions, la noblesse de son cœur.

On retrouve ce document, avec bien d'autres détails touchants, dans le livre qu'a écrit M. F.-X. Prieur, le dernier compagnon de cellule du brave De Lorimier : les *Notes d'un condamné politique*.

Voici cette pièce écrite avec le cœur plus encore qu'avec la raison, mais pour cela même si belle :

PRISON DE MONTRÉAL.
14 Février 1839 à 11 heures du soir.

Le public et mes amis en particulier attendent peut-être une déclaration sincère de mes sentiments : à l'heure fatale qui doit nous séparer de la terre, les opinions sont toujours regardées et reçues avec plus d'impartialité. L'homme chrétien se dépouille en ce moment du voile qui a obscurci beaucoup de ses actions, pour se laisser voir en plein jour ; l'intérêt et les passions expient avec ses dépouilles mortelles. Pour ma part, à la veille de rendre mon esprit à son créateur, je désire faire connaître ce que je ressens et ce que je pense. Je ne prendrais pas ce parti, si je ne craignais qu'on ne représentât mes sentiments sous un faux jour : on sait que la mort ne parle plus, et la même raison d'état qui me fait expier sur l'échafaud ma conduite politique pourrait bien forger des contes à mon sujet. J'ai le temps et le désir de prévenir de telles fabrications et je le fais d'une manière vraie et solennelle à mon heure dernière, non pas sur l'échafaud environné d'une foule stupide et insatiable de sang, mais dans le silence et les réflexions du cachot. Je meurs sans remords, je ne désire que le bien de mon pays dans l'insurrection et l'indépendance, mes vœux et mes actions étaient sincères et n'ont été entachées d'aucun des crimes qui deshonnorent l'humanité, et qui ne sont que trop communs dans l'effervescence des passions déchaînées. Depuis 17 à 18 ans, j'ai pris une part active dans presque toutes les mesures populaires et toujours avec conviction et sincérité. Mes efforts ont été pour l'indépendance de mes compatriotes, nous avons été malheureux jusqu'à ce jour. La mort a déjà décimé plusieurs de mes collaborateurs. Beaucoup gémissent dans les fers, un plus grand nombre sur la terre d'exil avec leurs propriétés détruites, leurs familles abandonnées sans ressources aux rigueurs d'un hiver canadien. Malgré tant d'infortunes, mon cœur entretient encore du courage et des espérances pour l'avenir : mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours, ils seront libres, un pressentiment certain, ma conscience tranquille me l'assurent. Voilà ce qui me remplit de joie, quand tout est désolation et douleur autour de moi. Les plaies de mon pays se cicatriseront après les malheurs de l'anarchie d'une révolution sanglante. Le paisible Canadien verra renaître le bonheur et la liberté sur le Saint-Laurent, tout concourt à ce but, les exécutions mêmes, le sang et les larmes versés sur l'autel de la liberté arrosent aujourd'hui les racines de l'arbre qui fera flotter le drapeau marqué des deux étoiles du Canada. Je laisse des enfants qui n'ont pour héritage que le souvenir de mes malheurs. Pauvres orphelins, c'est vous que je plains, c'est vous que la main ensanglantée et arbitraire de la loi martiale frappe par ma mort. Vous n'aurez pas connu les douceurs et les avantages d'embrasser votre père aux jours d'allégresse, aux jours de fêtes ! Quand votre raison vous permettra de réfléchir, vous verrez votre père qui a expié sur le gibet des actions qui ont immortalisé d'autres hommes plus heureux. Le crime de votre père est dans l'irréversibilité, si le succès eût accompagné ses tentatives, on eût honore ses actions d'une mention honorable. "Le crime fait la honte et non pas l'échafaud." Des hommes d'un mérite supérieur au mien m'ont battu la triste carrière qui me reste à parcourir de la prison obscure au gibet. Pauvres enfants, vous n'aurez plus qu'une mère tendre et désolée pour maintien ; si ma mort et mes sacrifices vous réduisent à l'indigence, demandez quelquefois en mon nom, je ne fus jamais insensible aux malheurs de l'infortune. Quant à vous, mes compatriotes, peuple, mon exécution et celle de mes compagnons d'échafaud vous sont utiles. Puissent-elles vous démontrer ce que vous devez attendre du Gouvernement Anglais. J'en ai plus que quelques heures à vivre, et j'ai voulu partager ce temps précieux entre mes devoirs religieux et ceux dus à mes compatriotes ; pour eux je meurs sur le gibet et de la mort inâme du meurtrier, pour eux je me salue de mes jeunes enfants et de mon épouse sans autre appui, et pour eux je meurs en m'écriant : *Vive la liberté ! Vive l'indépendance !*

CHEVALIER DE LORIMIER.

Comme il y a la sainte folie de la croix, il y a la sainte folie du patriotisme. Les siècles futurs pourront peut-être dire que ces hommes-là en ont été frappés, mais jamais ils n'enlèveront à aucun de nos Patriotes le titre de héros. Et le pays qui a produit des hommes de cette trempe-là, qui a payé la liberté d'un sang si généreux n'est pas fait pour être esclave : au contraire il sera à jamais l'admiration et l'étonnement de toutes les générations !

Laissons, à présent, M. Lepailleur finir succinctement le récit de ses tribulations — "Prisonnier jusqu'au 27 septembre suivant, je fus alors embarqué avec cinquante sept compagnons sur un vaisseau faisant voile pour l'Australie, le *Buffalo*. Nous partions pour l'exil. Ah ! quelle douleur c'était pour nous de quitter notre pays en y abandonnant nos familles, nos femmes et nos enfants, dans la plus grande misère".

Debarqués dans la Nouvelle Galle du Sud, nous dirons pour abrégé, que les Patriotes canadiens y passèrent près de cinq années dans des conditions de souffrance et de dénûment qui ont été longuement décrites dans les *Notes d'un condamné politique* dont nous parlions plus haut, écrites par le compagnon de chaînes de M. Lepailleur et son intime ami, M. F.-X. Prieur, dont le MONDE ILLUSTRÉ, il n'y a pas bien longtemps, annonçait le décès à ses lecteurs.

Au bout de ce temps, grâce à la médiation de Mgr Polding, évêque de Sydney, de sir John Russell, en Angleterre, et de sir Louis Hyppolite Lafontaine au Parlement du Canada, les malheureux déportés politiques furent graciés et rendus à la liberté. Tous revinrent au pays, à l'exception de deux seulement, l'un qui était mort, l'autre qui se fixa là-bas.

"Quant à moi, ajoute en terminant M. Lepailleur, c'est le 19 janvier 1845 que je remis la plume sur le sol natal, ayant passé à travers autant d'épreuves qu'il en faut pour satisfaire à une vie".

Revenu de l'exil lorsque se calmait à peine l'effervescence causée par les troubles de 1837-38, le patriote canadien connut la misère jusque dans son propre pays. Ses propriétés de Châteauguay, où il exerçait auparavant la profession d'huissier, avaient été incendiées et confisquées, son épouse délaissée s'était vue forcée de gagner sa vie du travail de ses mains, la charité avait dû se charger de lui sauvegarder l'existence de ses enfants. Cependant, il se mit à l'œuvre, et avec une énergie indomptable, un courage digne d'un meilleur sort, il reconstitua peu à peu son foyer dont il avait fait si généreusement le sacrifice au bien rêvé pour sa patrie.

Néanmoins, nous devons le dire, il avait droit de s'attendre, comme tous ces compagnons d'infortune d'ailleurs, à une reconnaissance plus effective de la part de ses compatriotes, et l'historien canadien-français, impartial, n'enregistrera pas dans nos annales, sans que la rougeur lui monte au front, le fait que cette victime de nos luttes nationales, cette gloire de nos succès, reçut, dans Montréal même, un appui plus solide et généreux de la part de ses concitoyens anglais que celle de ses propres compatriotes canadiens-français.

A-t-on toujours bien entendu cette reconnaissance nationale, chez nous, si belle ? Et ne faut-il pas avouer que ce chef de gouvernement, portant un nom canadien-français pourtant, se trompait grandement qui traitait de *vieilleseries* les choses de 1837-38, et les récompenses qu'elles auraient dû valoir aux héros qui y ont attaché leurs noms ! Tous nos gouvernants sont attachés d'une apathie, d'une indifférence regrettable envers ces vieux braves, ruinés, on peut le dire, au service de leur pays. Du premier au dernier, ne les a-t-on pas vus—après M. M. Prieur et Lepailleur, M. M. Touchette et Ducharme restent seuls de l'immortelle phalange—mourir dans l'indigence ou presque, à moins qu'ils ne fussent aux crochets de quelques parents ou amis. Tant il est difficile de réparer les maux qu'ont pu causer cinq ans d'exil.

Il y a pourtant un moyen de montrer qu'on sait comprendre, apprécier et récompenser comme il le mérite le saint dévouement surtout lorsqu'il a eu pour mobile une grande cause comme celle de la Patrie. Continuerait-on de l'ignorer ce moyen ; la voix de la Justice jamais ne se fera-t-elle en-

tendre, avant que ne soit enseveli dans la tombe le dernier survivant des héros que furent les Patriotes de 1837-38 ?

Ce qu'un gouvernement central hésite à faire pour ne pas froisser certaines susceptibilités qu'il est obligé de ménager, ne se trouvera-t-il pas pour l'accomplir quelque gouvernement local, en grande majorité français, dans notre province de Québec si française et catholique ? Espérons-le ; moins pour le côté pratique de la chose, très important toutefois, que pour le grand principe de justice nationale qui s'y trouve en jeu !

Quoiqu'il en soit du reste, M. Lepailleur, étant devenu veuf, épousait, quelques années après son retour, la veuve infortunée de l'illustre Cardinal, accomplissant ainsi la promesse faite à son ami d'avoir soin de sa femme et de ses enfants.

Son courage, son ambition, son esprit d'initiative, ses talents, sa générosité enfin, qui n'avaient pu suffire à reconstituer sa position antécédente, M. Lepailleur les avait heureusement transmis à ses enfants, et il en a trouvé le bénéfice aux jours de sa vieillesse.

Depuis une douzaine d'années, le noble vieillard vivait enfin dans le repos et la tranquillité ! Il avait pu retrouver chez son fils, M. Lepailleur, du bureau du shérif, un calme foyer, les joies douces de la famille, comme au bon temps d'autrefois.

C'est là, sur la rue Sanguinet, à Montréal, que l'ont connu de nombreux admirateurs de ce digne vieillard, si doux, si bon, si affable, si gentil-homme, qui comptait autant d'amis que de connaissances !

Qu'il repose en paix et puisse son estimable famille accepter ces quelques lignes que nous lui consacrons, comme un tribut d'hommage sincère et vrai !

Luc Saint-Ethyn

MARIE-LAURE

Oui, certes ! je vous connais... de nom et de style, mais vous pouvez en dire autant de moi.

Lorsque je vous ai félicité (sous ce pseudonyme), j'avais un double but : vous témoigner le plaisir que j'ai eu à lire une esquisse de mœurs canadienne—ce à quoi nos auteurs ne s'attachent pas assez—puis vous encourager à écrire, car si les plumes féminines ne sont pas très rares en ce pays, par contre leur constance n'est pas excessive.

Jusqu'à présent on ne peut citer que trois femmes auteurs ! Laure Conan, madame Dandurand et madame Leprohon. D'un autre côté pourquoi vouloir déchirer le voile qui me dérobe à votre vue. Ne craignez-vous pas la réalité ? Avez-vous songé quelle surprise, quelle désillusion pourraient survenir ? Êtes-vous persuadée que j'appartiens réellement au beau sexe ?

Que d'incertitudes, n'est-ce pas ?

Mieux ne vaut-il pas oublier, accepter la louange non outrée, parcequ'elle est sincère, me croire fille ou jeune homme et m'accorder toutes les qualités que l'on donne à un idéal ?

Cependant, si non satisfaite de cette réponse vous voulez continuer vos recherches vous pouvez arriver par l'observation. L'écrivain ne peut jamais déguiser son style au point qu'en comparant attentivement... et le MONDE ILLUSTRÉ vous est ouvert.

JOSEPHINE BERTHE.

Il n'y a sur terre qu'hypocrisie et mensonge.—BISMARCK.

Le chagrin, c'est encore la vie ; l'ennui, c'est la mort.—LOUIS LACOMBE.

La vertu des femmes est comme la science des médecins, tout le monde en médite, et chacun, à l'occasion, compte sur elle.—G. M. VALTOUR.